

**DEPARTEMENT DES PYRENEES – ORIENTALES
COMMUNE DE COLLIOURE**

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 AVRIL 2026 à 18H30.

ORDRE DU JOUR

Préambule :

A – Désignation du Secrétaire de séance.

B – Approbation du procès-verbal de la séance du xx mars 2026.

Information sur les décisions municipales prises par le Maire en vertu des dispositions de l'article L.2122-22 du CGCT :

1- Vote du Compte financier Unique 2025

- De la Régie Municipale du Port de plaisance.
- De la Régie Municipale des parcs de stationnement.
- Du Budget Principal.

2 – Affectation des résultats 2025

- De la Régie Municipale du Port de plaisance.
- De la Régie Municipale des parcs de stationnement.
- Du Budget principal.

3 – Etat annuel des indemnités de fonctions des élus pour l'exercice 2025.

4 – Vote des budgets 2026

- De la Régie Municipale du Port de plaisance.
- De la Régie Municipale des parcs de stationnement.
- De la Commune (Budget Principal).

5 – Vote des taux des trois taxes directes locales pour 2026.